

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM  
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

**Membres en exercice : 9**

**Membres présents avec voix délibérative : 7**

**Quorum : 5**

**PRESENTS :**

Fatima BOUVIER, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS, Isabelle ASNI-DUCHENE, Mélanie AYISSI, Patrick BONDAZ, Dominique JORDAN.

**L'an deux mille vingt-quatre et le 19 décembre**, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil syndical su SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

**Date de convocation du Conseil Syndical** : 13 décembre 2024

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Dominique JORDAN

**20241219.10**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT 74 AU CDAS AU DETR ET AUTRES FINANCEURS POUR LE  
PROJET D'AMENAGEMENT DE MARGENCHEL**

**Exposé :**

Le SISAM a validé et engagé les démarches pour la réalisation d'un espace sportif et ludique sur la commune de Margencel.

Le SISAM qui a la compétence enfance et jeunesse sur les communes de Sciez, Anthy et Margencel projette en effet d'aménager un espace ludique et sportif sur un terrain mis à disposition par la commune de Margencel pour favoriser la pratique sportive de proximité et offrir un équipement sportif et ludique de qualité répondant aux attentes des enfants et des jeunes. Le projet présenté en conseil syndical du 9 juillet 2024 a été approuvé à l'unanimité des membres présents. Il sera ainsi proposé des structures de jeux enfants ainsi qu'une station de fitness et des agrès sportifs indépendants. L'objectif de cette création est de développer la pratique sportive sur notre territoire et d'offrir aux enfants, aux jeunes et aux familles un espace où se rencontrer, échanger et pratiquer des activités en extérieur.

Pour contribuer au financement de cette opération d'installation d'équipements, le SISAM s'engage dans les démarches pour solliciter une subvention auprès la Dotation d'Equipment des Territoires Ruraux, du Département de la Haute Savoie notamment à travers le Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) et autres financeurs éventuels.

Ces travaux se dérouleront tout au long de l'année 2025. L'Etat, par le biais de la Dotation d'Equipment des Territoires Ruraux, envisage d'accompagner la réalisation de ce projet par une subvention dont le montant peut être entre 20% et 50 % du montant subventionnable. Le Département de la Haute Savoie à travers son aide à l'achat de matériel sportif et le Contrat départemental d'avenir et de solidarité qui formalisent l'accompagnement financier du Département sur les projets d'investissement des communes et intercommunalités.

Le coût prévisionnel des installations de jeux, agrès sportifs mobiliers et plantation est le suivant :

PROJETMARGENCEL	HT	TTC
MODULES JEUXENFANTS	19 774,40 €	23 729,28 €
MODULES SPORTIFS	25 000 €	30 000€
MOBILIER (tables pique-nique)	2 194,57 €	2 633,48 €
SECURISATION TERRAIN (Clôture)	1 500,33 €	1 800,40 €
AMENAGEMENT SOL SOUPLE (copeaux)	5 750 €	6900 €
AMENAGEMENT PAYSAGER	8 300 €	9960 €
REHABILITATION CHALET	2 480,43 €	2 976,51€
TOTAL	65 000 €	78 000 €

Plan de financement :

Projet	Coût du projet HT	Financeurs	Financements	Coût HT	Taux
PROJET MARGENCEL	65 000 €	SISAM	Fonds propres	26 000€	40 %
		ETAT	DEIR 2025	13 000€	20 %
		CONSEIL DEPARTEMENTAL	CDAS	19 750€	30,4 %
		CONSEIL DEPARTEMENTAL	Aide à l'achat de matériel sportif	6 250€	25 %*
				65 000€	100 %

\* 25% du montant du matériel sportif

} = 40% du coût de l'opération

### Décision :

Après débat et vote, les élus du Conseil Syndical, à l'unanimité, approuvent le plan de financement prévisionnel,

Autorisent la Présidente à effectuer toutes les démarches pour l'obtention de financements et à signer tous les documents afférents.

Précisent que les recettes seront inscrites au budget 2025 et le seront autant que de besoin sur les budgets suivants.

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations

La Présidente,  
Fatima BOUVIER